

DIRECTION DES FINANCES

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DF2023/31-JL/VG/KBG

DECISION N° 2023/31 - Demande de subvention - Rénovation et mise aux normes d'un bâtiment de la commune « Work Up »

Le Maire de Grand-Couronne,

Vu L'article L2122-22,26° du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délégation consentie par le conseil municipal de Grand-Couronne au maire en date du 16 juillet 2020 ;

Vu la délibération du 9 novembre 2021 modifiant la délibération du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil Municipal au Maire

Vu la délibération du conseil municipal du 15 mars 2022 portant délégation du Conseil Municipal au Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT, 26°, délègue au maire la possibilité de solliciter des fonds de concours auprès de tous les financeurs.

Dans la continuité du souhait de la ville de rénover un bâtiment de la commune situé en plein centre-ville de Grand-Couronne et y créer un nouveau lieu d'accueil tout public.

Le « Work up » sera un espace pour accueillir les personnes souhaitant être accompagnées dans la recherche d'emploi, concrétiser un projet professionnel ... Les plus jeunes y trouvent une écoute et une orientation sur l'apprentissage, les stages, les recherches de financement aux formations et permis de conduire.

A ce stade, ce projet s'évalue à 33 029,54 € HT comprenant, la mise aux normes de l'électricité, de la plomberie, la rénovation des menuiseries, la création des cloisons pour l'aménagement intérieur, une pose d'escalier avec gardes corps ainsi que les systèmes de sécurités.

Cette opération est éligible au titre des subventions ou des fonds de concours du FACIL de la Métropole Rouen Normandie et son montant s'élève à 33 029,54 € HT soit 39 635,45 € TTC.

DIRECTION DES FINANCES

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DF2023/31-JL/VG/KBG

A cet effet, le plan de financement est donc le suivant :

| Projet : Rénovation et mise aux normes d'un bâtiment de la commune « Work Up » | Montant HT de l'opération |
|---|----------------------------------|
| Travaux de cloisons, mise aux normes électrique, mise aux normes Gaz, sécurités, rénovation des menuiseries et installation d'un escalier avec garde-corps. | 33 029,54 € |
| TOTAL | 33 029.54 € |

Considérant les dépenses d'un montant de 33 029,54 € HT pour le projet de rénovation et mise aux normes d'un bâtiment de la commune « Work Up »

Décide,

De solliciter aux montants les plus élevés, les subventions et fonds de concours du FACIL de la Métropole Rouen Normandie pour cet investissement évalué à de 33 029,54 € HT.

Fait à Grand-Couronne, le 31 octobre 2023

Julie LESAGE

Maire

Conseillère départementale

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217603190-20231107-DEC-2023-31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/11/2023

Affichage : 07/11/2023